

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du Président de Dinan Agglomération, il est ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH)

Par arrêté du Président de Dinan Agglomération, une enquête publique a été prescrite sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de Dinan Agglomération. Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale est consultable dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête publique se déroulera pendant **40 jours**, du **lundi 12 août 2019, 9h00**, au **vendredi 20 septembre 2019, 17h00**.

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête composée de 9 membres :

- En qualité de Présidente de la commission d'enquête : Madame Marie-Jacqueline MARCHAND (maître de conférence en économie à l'université de Rennes 1 en retraite)
- En qualité de membres titulaires : Mme Josiane GUILLAUME (attachée principale de préfecture en retraite), M. Philippe BOUGUEN (ingénieur SNCF en retraite), M. Joël LE ROUX, (commissaire des armées en retraite), Mme Mathilde COUSSEMACH, Mme Sylvie PULICI-ESVANT, M. Michel LORANT (expert-comptable en retraite), M. Jean-Yves MORIN (inspecteur de la DGCCRF en retraite), M. Hervé NICOL (ingénieur chef de section principal à la SNCF en retraite).

Les pièces du dossier soumis à l'enquête publique sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1395> ou depuis le site internet de Dinan Agglomération <http://www.dinan-agglomeration.fr/> ; en version papier et sur un poste informatique dans 10 lieux d'enquête aux jours et horaires suivants.

COMMUNE	LIEUX (NOM ET ADRESSE)	HORAIRES D'OUVERTURE	JOURS ET HORAIRES DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUETE
Dinan (Siège)	Siège de Dinan Agglomération 8 Boulevard Simone Veil, 22100 Dinan	Du lundi au jeudi de 08:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 Le vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 Ouverture exceptionnelle le samedi 14 septembre de 9:00 à 12:00	LUNDI 12 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 JEUDI 22 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00
Matignon	Maison intercommunale de Matignon Rue du chemin vert, 22550 Matignon	Du lundi au vendredi de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00	LUNDI 12 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 28 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00
Saint Cast le Guildo	Mairie 1 Place de l'Hôtel de ville, 22380 Saint-Cast-le-Guildo	du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 samedi de 9 :00 à 12 :00	VENDREDI 16 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 MARDI 20 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 SAMEDI 24 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 JEUDI 29 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00
Corseul	Mairie 1 Rue du temple de Mars, 22130 Corseul	du lundi au vendredi de 8:30 à 12 :00 et de 14 :00 à 17 :30 ; le samedi de 9 :00 à 12:00 (fermeture exceptionnelle le samedi 17 août)	MARDI 13 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 24 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00
Caulnes	Mairie Place de la Mairie, 22350 Caulnes	lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 :30 à 12:30 et de 13 :30 à 18 :00 ; mardi de 8:30 à 12:30, le samedi de 9 :00 à 12h00 (fermeture le samedi matin du 12 août au 31 août inclus)	MARDI 13 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 28 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00
Pleslin-Trigavou	Mairie Place Guy Jourdan 2, 22490 Pleslin-Trigavou	du lundi au vendredi de 9 :00 à 12 :00 et de 15 :00 à 17 :00 ; le samedi de 9 :00 à 12 :00 (ouvert le vendredi 16/08 de 14:00 à 17:00)	LUNDI 12 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 VENDREDI 16 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 SAMEDI 17 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 28 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00
Pleudihen sur Rance	Mairie Place de l'Église 22690 Pleudihen-sur-Rance	Du lundi au mardi de 9 :00 à 12 :00 et de 14 :00 à 16 :30 ; mercredi de 9 :00 à 12 :00 ; Jeudi à vendredi de 9 :00-12 :00 et de 14 :00 à 16 :30 ; le samedi de 9 :00 à 12 :00 (sauf lundi 09/09 et le vendredi 20/09 de 14:00 à 17:00)	MERCREDI 14 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00
Plélan le Petit	Mairie 4 Rue des Rouairies, 22980 Plélan-le-Petit	lundi 8 :30-12 :30 et de 13 :30 à 17 :00 ; mardi de 8 :30 à 12 :30 ; mercredi de 8 :30 à 12 :30 et de 13 :30 à 17 :30 ; jeudi au vendredi de 8 :30 à 12 :30, le samedi 8 :30 à 12 :00	LUNDI 12 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MARDI 27 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 18 SEPTEMBRE de 14:00 à 17:00
Evran	Mairie Rue de la Mairie, 22630 Évran	Lundi, mercredi et vendredi de 9 :00 à 12 :30, et de 14 :30 à 17 :00 ; mardi et jeudi de 9:00 à 12:30, le samedi de 10 :00 à 12 :00 (sauf vacances scolaires, fermé le samedi jusqu'au 31/08 inclus, ouvert le mardi 27/08 de 14:00 à 17:00, le samedi 07/09 de 9:00 à 12:00 et le mercredi 18/09 de 14:00 à 17:00)	LUNDI 12 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MARDI 27 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019 de 9:00 à 12:00 MERCREDI 18 SEPTEMBRE de 14:00 à 17:00
Brusvily	Mairie 3 Place de l'Église, 22100 Brusvily	Du 12 août au 24 août 2019 : lundi, mardi et vendredi de 14:00 à 17:00 ; jeudi et samedi de 9:00 à 12:00 Du 25 août au 20 septembre 2019 : du lundi au mardi de 9 :00 à 12 :00 et de 14h00 à 17h00 ; jeudi au vendredi 9 :00 à 12 :30 et de 14h00 à 17h00 ; samedi de 9 :00 à 12 :00	MARDI 13 AOUT 2019 de 14:00 à 17:00 SAMEDI 31 AOUT 2019 de 9:00 à 12:00 MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00 JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 de 14:00 à 17:00

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- **Par voie postale**, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Madame la Présidente de la commission d'enquête publique d'élaboration du PLUiH, Dinan Agglomération, 8, boulevard Simone Veil CS 56 357, 22106 DINAN Cedex. Ces correspondances seront mises à disposition au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais.
- **Par voie électronique**, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1395> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-1395@registre-dematerialise.fr. Les observations et propositions du public ainsi formulées seront intégrées au registre.
- **Par écrit**, aux horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête, les observations et propositions pourront être consignées directement dans les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.
- **Par écrit et par oral**, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leurs permanences dans chacun des lieux d'enquête publique. Les observations écrites seront consultables au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête.

L'ensemble des observations écrites sera tenu à la disposition du public au siège de Dinan Agglomération, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Dinan Agglomération – Service Urbanisme-Foncier 8 Boulevard Simone Veil, CS 56 357, 22106 DINAN Cedex. Des informations complémentaires sur le projet de PLUiH soumis à enquête pourront également être obtenues auprès du Service Urbanisme-Foncier (tel : 02 96 87 14 14 ; courriel : plui@dinan-agglomeration.fr). Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera également disponible au siège de Dinan Agglomération et dans les autres lieux de l'enquête publique, ainsi qu'à la Préfecture des Côtes d'Armor pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à dater de la remise des conclusions et de l'avis de la commission d'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/1395>. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête sont l'approbation du PLUiH de Dinan Agglomération ou son refus. Ces décisions seront formalisées par une délibération du Conseil Communautaire.